

Les CRIAVS : des dispositifs de service public dédiés à la prévention des violences sexuelles

Dr Walter Albardier,

psychiatre, responsable du centre ressource pour les intervenants auprès des auteurs de violences sexuelles (Criavs) Île-de-France, hôpitaux de Saint-Maurice, Paris,

Sébastien Brochot,

préventeur, centre ressource pour les intervenants auprès des auteurs de violences sexuelles (Criavs) Île-de-France, hôpitaux de Saint-Maurice, Paris,

Dr Jean-Philippe Cano,

psychiatre, Erios, centre ressource pour les intervenants auprès des auteurs de violences sexuelles (Criavs) Aquitaine, centre hospitalier Charles-Perrens, Bordeaux,

Dr Mathieu Lacambre,

psychiatre, président de la Fédération française des centres ressources pour les intervenants auprès des auteurs de violences sexuelles (FFCRIAVS), responsable de la filière de psychiatrie légale, centre hospitalier universitaire de Montpellier,

Cécile Miele,

psychologue sexologue, centre ressource pour les intervenants auprès des auteurs de violences sexuelles (Criavs) Auvergne, centre hospitalier universitaire de Clermont-Ferrand.

Les centres ressources pour les intervenants auprès des auteurs de violences sexuelles (Criavs) sont des structures de service public¹ d'échelle régionale², placées sous la responsabilité du ministère des Solidarités et de la Santé, qui répondent à l'objectif général d'améliorer la prévention, la compréhension et la prise en charge des violences sexuelles sur les bases d'une réflexion éthique et pratique. Ils s'adressent à tous les professionnels ou institutions, concernés par la problématique des violences sexuelles.

Afin de mutualiser leurs ressources et de s'engager sur des projets d'envergure nationale et internationale, les

26 Criavs se sont regroupés en une fédération – la Fédération française des Criavs (FFCRIAVS), créée en 2008 – avec un projet ambitieux de prévention primaire, c'est-à-dire en amont de tout passage à l'acte, en ciblant les publics et les situations à risque. À ce titre, l'audition publique « Auteurs de violences sexuelles : prévention, évaluation, prise en charge » de juin 2018³ a permis de mettre en évidence les publics et les situations à risque : les enfants victimes de traumatisme, et/ou ayant des comportements sexuels problématiques ; les personnes atteintes de trouble psychique ou de handicap psychique ; les personnes présentant un trouble pédophilique. L'originalité de cette approche suppose la création d'outils et de dispositifs de prévention adaptés aux problématiques actuelles et efficaces pour agir sur les déterminants du passage à l'acte (déficit des compétences psychosociales ou de connaissance en matière de sexualité, trouble paraphilique⁴, etc.). Dans ce sens, les Criavs ont veillé à s'adresser aux professionnels qui travaillent en direction des publics les plus jeunes ou vulnérables, en adaptant les outils à leurs goûts, leurs besoins, leurs pratiques.

Quelques outils et dispositifs

Le Selflife : outils de médiation déclinable – Criavs Auvergne

Sous forme d'un jeu de l'oie agrémenté de cartes, le *Selflife* [1] est un outil de médiation ludique utilisé en groupe, animé par des professionnels des champs médico-socio-éducatifs formés à son utilisation. Les cases du jeu de l'oie présentent des *items* ni vrais ni faux, à partir desquels le groupe

peut exprimer son avis, ses positions, éventuellement ses expériences, et les argumenter.

Cet outil se fonde sur trois axes d'intervention validés [2] : développer et mobiliser les compétences psychosociales ; promouvoir la santé sexuelle ; identifier et déconstruire les représentations sociales pour repérer les déterminants de nos comportements et comprendre leur nature (légale, morale, commerciale, etc.), leur origine, leur fonction.

Plusieurs déclinaisons de l'outil ont été imaginées pour répondre aux problématiques des publics selon leur âge ou leurs spécificités. La version initiale a été créée pour les jeunes adultes (et les lycéens) potentiellement concernés par les contextes festifs présentant des risques liés à la prise de toxiques, aux effets de groupe, ou encore à l'usage des réseaux sociaux. Par la suite, une version adaptée au collège et à l'école primaire a été développée. En parallèle, pour répondre à des besoins récurrents sur le terrain, d'autres versions ajustées ont été créées : à destination des patients atteints de handicap psychique⁵, à destination des parents⁶, et aussi à destination des auteurs d'infractions à caractère sexuel⁷.

La BOAT : boîte à outils de prévention des violences à caractères sexuel et sexiste – Criavs Languedoc-Roussillon

Sur la base d'un inventaire de plus de 800 outils francophones de prévention, l'équipe du centre ressource pour les intervenants auprès des auteurs de violences sexuelles du Languedoc-Roussillon (Criavs-LR) a souhaité structurer une boîte à outils de prévention des violences sexuelles et sexistes [3],

L'ESSENTIEL

▣ **Les centres ressources pour les intervenants auprès des auteurs de violences sexuelles (Criavs), structures de service public, œuvrent à améliorer la prévention, la compréhension et la prise en charge des violences sexuelles sur les bases d'une réflexion éthique. Ils s'adressent à tous les professionnels ou institutions concernés par la problématique des violences sexuelles.**

simple d'utilisation, efficace et fonctionnelle, à l'intention des professionnels intervenant auprès de populations de mineurs (milieu scolaire, judiciaire, associatif, médico-social...).

Après avoir réuni autour du projet un groupe de travail pluriprofessionnel (rectorat d'académie de Montpellier, protection judiciaire de la jeunesse,

maison des adolescents, conseil général, associations...), l'équipe du Criavs-LR a ciblé les dimensions pertinentes de prévention des violences sexuelles, puis structuré la BOAT en quatre tranches d'âge – 5-7/8 ans ; 10-11 ans ; 13/14-18 ans – et cinq thématiques : compétences psychosociales ; respect et différence ; relation et sexualité ; du virtuel au réel ; compréhension et respect de la loi.

C'est ainsi que 134 fiches d'activités ont été élaborées, évaluées et validées.

Regroupées dans une petite maquette d'intervention sous la forme d'un classeur, les fiches d'activités sont accompagnées d'un guide d'animation, d'un glossaire, d'une lettre d'information aux parents, d'un

protocole de signalement en cas de dépistage d'une victime de violence sexuelle au cours d'une intervention, d'outils d'évaluation et de toutes les ressources bibliographiques. Trois jours de formation sont nécessaires pour accéder à l'ensemble des potentialités de la BOAT.

Afin de faciliter sa diffusion à une large échelle, le Criavs Languedoc-Roussillon a pour projet de rendre accessible la BOAT en version numérique dès la fin 2019. La formation inclut six modules : contexte et épidémiologie, violences sexuelles et sexistes, facteurs de risque et protections, méthodologie de la BOAT, étapes d'élaboration d'un projet de prévention, secret et signalement. Elle pourra être suivie en ligne (*e-learning*).

AUDITION PUBLIQUE « AUTEURS DE VIOLENCES SEXUELLES : PRÉVENTION, ÉVALUATION, PRISE EN CHARGE », PARIS, 14-17 JUIN 2018

Vingt ans après la loi du 17 juin 1998¹ qui a notamment instauré en France l'injonction de soins comme modalité centrale de l'exécution de la peine pour les auteurs d'infraction à caractère sexuel, et qui implique ainsi le soignant dans une prise en charge articulée avec la justice, plusieurs questions demeurent, et de nouvelles problématiques émergent.

En effet, les évolutions sociétales et technologiques ont redéfini certains contours de la délinquance et de la pathologie ; les scientifiques ont mis en évidence et investi de nouveaux champs d'études ; et les politiques de santé et de sécurité publiques ont développé de nouvelles approches.

Vingt ans après cette loi, les documents de référence, tels la Conférence de consensus de 2001 [1] et la Recommandation de bonne pratique de 2009 [2] nécessitaient donc d'être mis à jour à l'aune des nouvelles avancées sociales, judiciaires et scientifiques. C'est pourquoi, pour les vingt ans de la loi du 17 juin 1998, La Fédération française des centres ressources pour les intervenants auprès des auteurs de violences sexuelles (FFCRIAVS) a proposé de réunir les principales structures concernées par la problématique des violences sexuelles² au cours d'une audition publique selon la méthodologie et avec l'accompagnement de la Haute Autorité de santé. Les incontournables questions de la prévention, de l'évaluation, et de la prise en charge des auteurs

de violences sexuelles ont été explorées à travers la confrontation d'une revue exhaustive de la littérature et d'avis d'experts réputés dans le domaine, dans le cadre d'un débat public intense et riche les 14 et 15 juin 2018. Ainsi, vingt ans plus tard, grâce à une commission d'audition minutieusement composée et dirigée par Jean-Marie Delarue (président) et Charles Alezrah (vice-président), les violences sexuelles ont bénéficié d'un nouvel éclairage à l'issue de l'audition ; celle-ci a en effet été étayée par un rapport d'orientation et par des propositions concrètes à l'attention des professionnels, des politiques et de la société dans son ensemble.

Cette audition publique a reçu le haut patronage de Mme Agnès Buzyn, ministre des Solidarités et de la Santé. L'ensemble des textes produits sont disponibles en ligne sur le site de la FFCRIAVS [3].

1. Loi n°98-468 relative à la prévention et à la répression des infractions sexuelles ainsi qu'à la protection des mineurs. En ligne : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000556901&dateTexte=20180612>

2. Association française de criminologie (AFC), Association française de psychiatrie biologique et neuropharmacologique (AFPBN), Association française pour le traitement des violences sexuelles (AFTVS), Association interdisciplinaire postuniversitaire de sexologie (Aius), Association nationale des juges de l'application des peines (An-jap), Association nationale des psychiatres experts judiciaires (Anpej), Association des psychiatres de secteur Infanto-juvénile (API), Association pour la

recherche et le traitement des auteurs d'agression sexuelle (Artaas), Association des secteurs de psychiatrie en milieu pénitentiaire (ASPMP), Direction générale de la santé (DGS), Direction générale de l'offre de Soins (DGOS), Fédération française des centres ressources pour les intervenants auprès des auteurs de violences sexuelles (FFCRIAVS), Fédération française de psychiatrie (FFP), Haute Autorité de la santé (HAS), Santé publique France, Société française de psychologie.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

[1] *Psychopathologie et traitements actuels des auteurs d'agression sexuelle*. 5^e Conférence de consensus de la Fédération française de psychiatrie, Paris : 22-23 novembre 2001. En ligne : <http://psydoc-fr.broca.inserm.fr/conf&rm/conf/confagrsex/Programme.html>

[2] Haute Autorité de santé (HAS). *Prise en charge des auteurs d'agression sexuelle à l'encontre de mineurs de moins de 15 ans. Recommandation de bonne pratique*. Paris : HAS, Juillet 2009 : 37 p. En ligne : https://www.has-sante.fr/portail/upload/docs/application/pdf/2010-03/aas_-_recommandations.pdf

[3] Fédération française des centres ressources pour les intervenants auprès des auteurs de violences sexuelles. *Auteurs de violences sexuelles : prévention, évaluation, prise en charge*. [Rapport] Paris : commission d'audition publique des 14-15 juin 2018, 17 juin 2018 : 100 p. En ligne : http://www.ffcriavs.org/media/filer_public/01/2d/012d3270-9129-4689-8e79-ed456fd28ecf/rapport_du_17_juin_2018.pdf

Le projet Consentement. info – Criavs Île-de-France

En 2017, sur les réseaux sociaux, une campagne de révélations de harcèlements (#metoo) est venue nous rappeler que l'assentiment à un acte sexuel reste une notion complexe à appréhender. Dans ce contexte, il a semblé au centre de ressource d'Île-de-France nécessaire et urgent d'apporter aux adolescents et aux jeunes adultes un éclairage sur la notion de consentement à un acte sexuel, tout en leur offrant des conseils sur la mise en œuvre concrète du respect du consentement et de ses implications.

Afin de sensibiliser les 15-25 ans, le Criavs Île-de-France a choisi un ton informel, décalé, parfois irrévérencieux, mais toujours bienveillant avec le souhait de sensibiliser à l'écoute et au respect mutuel. Il a semblé judicieux au Criavs d'Île-de-France de s'emparer des nouvelles technologies pour aller au plus près de cette cible, en faisant le choix de la vidéo et d'un site optimisé pour les Smartphones. Avec l'association Une Vie (PedoHelp@...), l'équipe a développé un programme de prévention composé de sept vidéos de prévention, d'un dépliant et de deux affiches⁸. Afin de créer le buzz, une chanson a été composée : *Quand c'est oui, c'est oui (la chanson du consentement)*, et un clip a été réalisé, dans l'esprit des années 1980. En seulement un mois et demi, le clip a été vu près de quatre millions de fois sur les réseaux sociaux et la chanson a été reprise dans de nombreux médias.

Le succès de cette campagne de prévention a convaincu l'équipe du Criavs Île-de-France de l'utilité de créer de nouveaux supports numériques. Elle a donc inauguré, en février 2019, le média <https://violences-sexuelles.info/>, support général d'information sur les violences sexuelles, entièrement numérique, destiné à la fois aux professionnels et aux non-professionnels.

Numéro unique pour les personnes présentant une pédophilie – Fédération française des CRIAVS

Suite aux préconisations de la commission de l'audition publique « Auteurs de Violences Sexuelles : prévention, évaluation, prise en charge⁹ », qui s'est tenue les 14 et 15 juin 2018 au

ministère des Solidarités et de la Santé, la Fédération française des centres ressources pour les intervenants auprès des auteurs de violences sexuelles (FF-CRIAVS) s'est saisie de la proposition n° 14 pour mettre en œuvre un numéro d'appel téléphonique national unique pour les personnes souffrant de trouble pédophile.

Avec cette possibilité d'obtenir écoute et orientation vers une équipe de soins compétente, il s'agit d'agir à la source du risque d'agression sexuelle dès le stade de fantasme ou de planification, en amont de sa réalisation.

Ce type de dispositif a montré son intérêt, par exemple en Allemagne avec le projet Dunkenfeld. Depuis 2005, avec le soutien du ministère de la Justice, de plusieurs universités et de fondations, le dispositif mis en place par l'équipe de l'hôpital de la Charité (Berlin) cible des sujets présentant des symptômes pédophiles et/ou hétérophiles¹⁰.

Dans un premier temps, un numéro d'appel sera disponible au cours de l'été 2019 ; en s'appuyant sur le réseau national des Criavs (réseau Écoute et Orientation de la FFCRIAVS). Après une évaluation annuelle de ce projet-pilote et selon les ressources financières mobilisées, le dispositif pourrait être renforcé selon trois axes :

- mise en place d'un site Internet d'information et d'orientation avec auto-évaluation en ligne ;
- mise en place d'une plate-forme téléphonique unique, nationale, permettant de recevoir les appels et d'orienter les personnes vers les structures de soins de proximité ;
- et enfin mise en place d'une large campagne d'information sur le numéro unique, destinée au grand public, afin de le rendre visible et facilement

accessible aux publics-cibles, notamment aux jeunes aux prises avec des attirances sexuelles problématiques.

Ainsi, selon les ressources financières mobilisées, le projet français porterait sur les trois niveaux de prévention : 1. information du grand public (prévention primaire) ; 2. écoute et orientation des personnes attirées sexuellement par des mineurs (prévention secondaire) ; 3. orientation pour la prise en charge des personnes déjà condamnées pour des infractions sexuelles sur mineur (prévention tertiaire). ■

Pour en savoir plus

- <https://www.ffcriavs.org/la-federation/audition-publique/>

1. Issues de la circulaire DHOS/DGS/O2/6C n° 2006-168 du 13 avril 2006 relative à la prise en charge des auteurs de violences sexuelles et à la création de centres de ressources interrégionaux. En ligne : <https://solidarites-sante.gouv.fr/fichiers/bo/2006/06-04/a0040023.htm>
2. Sur la base de la répartition territoriale en vigueur lors de leur création en 2006.
3. L'ensemble des rapports sont disponibles sur le site : <https://www.ffcriavs.org/la-federation/audition-publique/>
4. Ensemble de troubles sexuels définis dans le DSM 5 (*Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux*) portant sur la souffrance cliniquement significative – ressentie par l'un des protagonistes impliqués – ou sur une altération du fonctionnement social, professionnel ou dans d'autres domaines importants lors de fantasmes, ou sur la réalisation d'un comportement sexuel problématique sur une période supérieure à six mois (troubles d'exhibitionnisme, de voyeurisme, de trouble pédophile...).)
5. Coconstruit avec le centre expert schizophrénie du centre hospitalier universitaire de Clermont-Ferrand.
6. Coconstruit avec la maison des adolescents de Clermont-Ferrand.
7. En lien avec les soignants de l'unité de soin du centre pénitentiaire de Riom, centre hospitalier Sainte-Marie.
8. <https://violences-sexuelles.info/outils-et-supports-de-prevention/>
9. Proposition 14 de la commission d'audition.
10. Présentant une attirance pour des sujets pubères en début d'adolescence.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

[1] Centre ressource pour les intervenants auprès des auteurs de violences sexuelles Auvergne. *Selflife. Un outil de médiation au cœur de la prévention d'un Criavs*. En ligne : <http://criavs-auvergne.org/wp-content/uploads/2017/08/Poster-Selflife-CRIAVS.pdf>

[2] Fédération française des centres ressources pour les intervenants auprès des auteurs de violences sexuelles. *Auteurs de violences sexuelles : prévention, évaluation, prise en charge*. [Rapport] Paris : commission d'audition publique des 14-15 juin 2018, 17 juin 2018 : 100 p. En ligne : http://www.ffcriavs.org/media/filer_public/01/2d/012d3270-9129-4689-8e79-ed456fd28ecf/rapport_du_17_juin_2018.pdf

[3] Centre ressource pour les intervenants auprès des auteurs de violences sexuelles Languedoc-Roussillon. *La Boîte. La boîte à outils*. En ligne : <https://consentement.info/la-boite/>